

Rapport public Parcoursup session 2024

IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT (22043)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT (22043)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	183	170	71	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT (22043)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	43	38	25	10	40 %
			Masculin	140	132	46	15	60 %
			Total	183	170	71	25	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT (22043)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	2	0	0 %
				Sans mention	72	66	20	8	44,4 %
				AB	44	41	24	8	44,4 %
				B	14	14	8	2	11,1 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	134	125	54	18	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	21	19	4	2	66,7 %
				AB	7	5	2	1	33,3 %
				B	6	6	5	0	0 %
				Total	36	32	11	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	7	7	4	3	75 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	4	4	1	0	0 %
				B	1	1	1	1	25 %
				Total	12	12	6	4	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				Total	1	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT (22043)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	155	147	63	23	92 %
			En réorientation	16	14	4	1	4 %
			Non scolarisés	10	7	2	1	4 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	183	170	71	25	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option APT (22043)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disciplines scientifiques, littéraires et argumentaires. Compétences sportives. Progression.	Notes anticipées des épreuves écrite et orale de Français de première. Moyennes générales du premier trimestre de première et au second trimestre de terminale. Appréciation des enseignants sur les bulletins de première et de terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités argumentaires et rédactionnelles. Méthodes de travail.	Appréciation des enseignants sur les bulletins de première et de terminale. Résultats des épreuves anticipées de français du bac. Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie dans le travail. Implication.	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir. Appréciation des enseignants sur les bulletins de première et de terminale, Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les apprentissages des contenus théoriques et pratiques. Elaboration d'un projet de professionnalisation cohérent en lien avec les caractéristiques de la filière STAPS.	Projet de formation motivé et en cohérence avec les finalités de la filière STAPS et les finalités de la Licence STAPS ACCESS option Activités Physiques pour Tous (APT) et de son dispositif de formation professionnelle.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement sportif. Investissement associatif et responsabilités collectives. Engagement citoyen.	Projet de formation motivé. Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Attestation de la part du professeur d'EPS d'un palier 6 pour les femmes et 8 pour les hommes au test navette-Luc Léger.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Licence 1 STAPS Access APT est un parcours de formation qui veut répondre, dans le cadre de la Loi d'Orientation et Réussite des Étudiants, à la prise en compte des profils différenciés de candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur. À ce titre, elle permet à l'étudiant de construire sa réussite en STAPS en conciliant les approches universitaires et professionnelles, lors d'une première année de Licence organisée en deux ans.

La première année de Licence 1 STAPS Access APT permet : d'acquérir les compétences méthodologiques nécessaires aux études universitaires STAPS à partir d'un nombre limité d'enseignements scientifiques ; de suivre, dès cette première année, une formation BP JEPS Activités Physiques pour Tous et d'obtenir une qualification professionnelle reconnue afin d'envisager, si besoin, une insertion professionnelle à court terme dans les métiers du sport et de l'animation (à Bac +1). L'étude des candidatures d'accès à la formation de Licence STAPS Access APT à l'IFEPSA s'inscrit dans le référentiel des attendus arrêté par la Conférence des Directeurs STAPS.

Quatre domaines de compétences constituent ce référentiel. Il s'agit de : disposer de compétences scientifiques ; savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté ; disposer de compétences physiques et sportives ; manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne.

Pour les deux derniers domaines de compétences, les candidats renseignent un questionnaire d'auto-évaluation concernant leur niveau sportif, leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Les réponses doivent être attestées de pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup.

Pour les deux premiers domaines de compétence, une attention qualitative particulière est portée d'une part aux appréciations des enseignants, relatives aux attitudes en cours et à la régularité du travail dans l'ensemble des disciplines durant la scolarité de première et de terminale, d'autre part les éléments d'appréciation de la Fiche Avenir rédigés par le professeur principal : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, adéquation du projet professionnel avec la formation. Afin de compléter l'étude qualitative de la candidature, les candidats sont invités à un entretien avec un enseignant de la filière. Cet entretien est obligatoire, soit en présentiel, soit par téléphone. Au cours de l'entretien, le candidat est appelé à se présenter (parcours, centre

d'intérêt, expériences sportives et d'encadrement dans le domaine sportif) et à motiver son choix d'intégration du parcours STAPS Access APT. Le candidat devra répondre aux questions suivantes :

Quels sont les objectifs de la formation L1 STAPS ACCESS APT ? Comment voyez-vous votre futur métier d'éducateur sportif ? En quoi vos parcours scolaire et sportif peuvent nous convaincre de votre future réussite à l'IFEPSA ? L'échange permet d'informer le candidat sur le programme des études et de répondre à ses questions d'orientation.

Le classement est établi sur une échelle de 150 points selon les cinq domaines d'appréciation ci-dessous : compétences scientifiques ; compétences d'expression écrite et argumentaire ; profil du candidat décrit dans la Fiche avenir ; compétences physiques et sportives ; compétences d'engagement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet d'inscription en Licence STAPS ACCESS APT se construit progressivement tout au long du lycée et pas seulement en début de classe terminale. La commission doit identifier une réelle implication du candidat (dimensions scolaire, sportives, liées à l'encadrement et à l'engagement bénévole), apprécier la motivation du candidat à travers son projet motivé, constater que le candidat travaille pleinement l'ensemble des matières sans développer de stratégie de compensation d'une discipline par une autre, mesurer l'engagement sportif à travers la pratique régulière intégrant le cycle entraînement / compétition, l'encadrement de différents publics, les expériences d'arbitrage, de juge, d'encadrement. Les diplômes de secourisme, dont le PSC1, valorisent la candidature.

La commission tient à préciser les profils des candidatures non retenues dans le classement pour des insuffisances fortes et cumulées : ensemble scolaire fragile et posture inadaptée et projet BPJEPS non motivé.

Signature :

Philippe Mathé,

Président de l'établissement IFEPSA - Facultés libres
de l'ouest - UCO